

DEPARTEMENT DU GERS

**Communauté de Communes
DES COTEAUX ARRATS GIMONE**

DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date convocation : 06/12/2016
Date de séance : 13/12/2016
Date d'affichage : 20 - 12 - 16
Numéro d'ordre : 2016-12-088

Nombre de conseillers		
Exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	48	53

L'an deux mille seize, le mardi 13 décembre le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Mongausy, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

Etaient présents : Pierre DUFFAUT, Jean Claude BADY, Christophe MEAU, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, Françoise DASTUGUE, Jacques SERIN, Daniel DANFLOUS, Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROEHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Sylvie VARIN, Jean Claude DUFFAUT, Claire BRIAT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Sandrine DEDIEU, Georges DE LORENZI, Marcel DESTIEUX (suppléant de Pierre MUN), Pierre ROUMEGUERE, Georges DALLIES, Gérard FAURE, Arnauld WADEL, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Bernard MARESTAING (suppléant de Jean Michel VERNIS), Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Éric BALDUCCI, Alain CARRIERE, Pierre BAJON (suppléant de Paul BURGAN), André LAFFONT, Séverine CARCHON, Éric TRUFFI, Fabrice POURCET, Claude SOLLES VIDOU (suppléant de Bernard MONLIBOS).

Le quorum est atteint

Etaient absents : André PICCIN, Christophe LABBE, Bruno GABRIEL, Pierre AIROLDI

Etaient absents excusés : Alain de SCORRAILLE

Etaient absents excusés avec procuration :

Philippe DUDEZ a donné procuration à Christophe MEAU.

Catherine HEURTEUX a donné procuration à Stéphanie CORNEILLE.

Bruno BODART a donné procuration à Eric ANGELE.

André MARQUISSEAU a donné procuration à Joël BERNADOT.

Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.

Secrétaire de séance : Daniel DANFLOUS

Objet : Accompagnement financier de la 3CAG aux communes ayant un Contrat Enfance Jeunesse.

Monsieur le Président présente à l'assemblée la réflexion qui a été menée par la Communauté, à la demande d'une majorité d'élus, d'accompagner les communes supportant le fonctionnement des services « Petite Enfance ».

Ce diagnostic, réalisé sur le territoire communautaire, a été dressé à partir des contrats CAF de chaque structure.

Les structures analysées dans le cadre de ce diagnostic sont les suivantes : Association KIRIKOU à Aubiet, Gimont, Maurens (SIIS et La Ronde des Canaillous), Saramon et Simorre.

Afin d'avoir une analyse objective et égalitaire, l'étude porte uniquement sur les services communs aux 5 pôles à savoir :

- L'Accueil de Loisir Associé à l'Ecole (ALAE),
- L'Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH).

Par ailleurs, par souci de transparence et d'équité pour chaque structure, l'accompagnement de la Communauté est proratisé aux nombres d'heures réalisées dans chaque structure pour les activités retenues, à savoir l'ALAE et l'ALSH.

Monsieur le Président, après l'avis favorable du Bureau et de la Commission Finances propose au conseil communautaire de se prononcer :

- Sur le principe d'accompagner les communes signataires d'un contrat CAF sur les heures réalisées,
- De décider annuellement, lors du Débat d'Orientation Budgétaire, de l'enveloppe réservée à ce soutien.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (vote Contre : Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN) :

- Entérine le principe selon lequel les communes signataires d'un contrat CAF bénéficieront d'un accompagnement financier de la 3CAG, en fonction des heures réalisées,
- Décide que l'enveloppe allouée à ce soutien sera déterminée annuellement à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme




Président de la Communauté de Communes
des Coteaux Arrats Gimone
DUFFAUT Pierre